Avril n°1 2026

Flash Info

Georgipolitain

Avril 2026

Sommaire

Le mot du Maire page 1

Présentation du nouveau conseil municipal pages 2

Budget principal page 3

Animation et vie associative page 4

A vos agendas

- **1er mai 2026 :** Vide grenier, infos et réservations au 06 63 57 41 17 / 06 70 96 76 90
- **8 mai 2026 :** Rdv 10h30 Place de l'Eglise, pour L'armistice
- **13 juillet 2026 :** Feu d'artifice tiré à 23h au Stade de foot Guy Couillaud, pour la fête nationale
- **22 août 2026 :** Marché gourmand et artisanal de 17h à minuit, au parc
- **12 septembre 2026 :** Forum des Associations de 9h à 16h, à la salle "St Georges"

Le mot du Maire

Chères Georgipolitaines, chers Georgipolitains,

Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé 72,1 % de vos suffrages et nous vous en remercions sincèrement. La confiance que vous nous témoignez nous honore, mais surtout nous engage chaque jour à œuvrer au service de l'intérêt général.

Au lendemain des élections, nous nous sommes immédiatement mis au travail. J'ai proposé au conseil municipal de m'entourer de cinq adjoints et d'une conseillère déléguée, afin d'assumer les différentes délégations que je souhaitais mettre en place. Le travail en équipe et le partage des responsabilités me paraissent essentiels au bon fonctionnement de notre collectivité.

Dans cette dynamique, les commissions communales se sont constituées, permettant à chaque conseiller de s'investir dans les domaines qui lui sont les plus chers.

Les prochains mois seront consacrés à la poursuite des travaux inscrits au budget 2026, ainsi qu'à la réflexion et à la préparation de nos futurs projets.

Je tiens à remercier les anciens élus qui pour la plupart nous ont soutenu pour cette élection. Merci à eux pour le travail accompli ces dernières années. Ce dernier mandat à leur côté m'a beaucoup appris sur le travail collectif et sur le fonctionnement général d'une équipe municipale. Nous avons réussi à mettre en place et à réaliser de beaux projets nécessaires à notre commune.

Je remercie également Jean GORIOUX pour son soutien, ses conseils et la confiance qu'il nous a accordée pendant cette campagne. Je le remercie surtout pour ses actions et son engagement au service de notre territoire pendant 43 ans. Nous partageons une vision commune sur les valeurs de défense de notre ruralité dans son ensemble, de nos services publics et surtout du maintien de nos services de proximité.

Je m'engage à être à votre écoute, à défendre nos intérêts et à représenter notre commune avec fierté et sincérité.

Bien à vous

Pierre Marchand

Présentation du nouveau conseil municipal

Le dimanche 15 mars, vous avez été nombreux à venir voter pour élire le nouveau Maire de notre commune. Certains d'entre vous ont pu assister au 1er conseil municipal s'étant déroulé le vendredi suivant, à la mairie. Le nouveau maire et ses 5 adjoints y ont été élus. Ce 1er flash post élections est l'occasion de vous présenter l'ensemble des membres de ce nouveau conseil, élu pour les 6 prochaines années à venir.

Maire
Conseiller communautaire

Pierre-François MARCHAND
36 ans,
Agriculteur et entrepreneur de travaux agricoles
Président des 12 commissions

1er adjoint

David PACAUD
52 ans,
Chauffeur TP et agriculteur
Vice président des commissions Voiries/Reseaux, Urbanisme et Fôret sectionnale de Poléon

2eme adjointe

Laëtita LAINE
45 ans,
Agent d'accueil en mairie
Vice présidente des commissions Animation/Jeunesse et CMJ

3eme adjoint

Vincent PERRIER
50 ans,
Courtier en assurances
Vice président des commissions Affaires sociales et Plan de Sauvergarde communal

4eme adjointe

Sylvaine OZER
35 ans,
Gestionnaire sinistres majeur
Vice présidente des commissions Scolaire et Communication

5eme adjoint

Dylan DAVID
30 ans,
Artisan dans le gros oeuvre
Vice président des commissions Biens publics et Aménagement du cadre de vie

Conseillère déléguée des finances
Conseillère communautaire

Alexandra VANNELLE
53 ans,
Ancienne directrice dans la protection de l'enfance
Membre de la comission Affaire sociales
Vice présidente de la C.D.C

Conseillère municipale

Stéphanie VIDAL
47 ans,
Infirmière de formation
Membre des commissions Scolaire, Animation/ Jeunesse et Affaires sociales

Conseiller municipal

Brice MANINGA
37 ans,
Agent d'escale et Sophrologue
Membre des comissions Voirie/Réseaux et Affaires sociales

Conseillère municipale

Barbara LUCAS ARGENTIERI
42 ans,
Assistante administrative
Membre des comissions Scolaire, Animation/Jeunesse, CMJ et Forêt sectionnale de Poléon

Conseiller municipal

David FRAPPART
50 ans,
Directeur de fabrication d'un journal
Membre des comissions Animation/Jeunesse, Communication, Finance et Aménagement du cadre de vie

Conseillère municipale

Dominique LAMBERT
60 ans,
Agent technique territorial
Membre de la comission Voirie et Réseaux

Conseiller municipal

Francis GOMEZ
67 ans,
Retraité de l'enseignement professionnel
Membre des comissions Voirie et Réseaux, Animation/ Jeunesse et Aménagement du cadre de vie

Conseillère municipale

Emmanuelle DESMAY
57 ans,
Professeur des écoles
Membre des comissions Scolaire et CMJ

Conseiller municipal

Jérémie AUPETIT
35 ans,
Technicien de maintenance dans les énergies renouvelables
Membre des comissions Biens publics et Aménagement du cadre de vie

Conseillère municipale

Blandine GARNIER
54 ans,
Assistante de direction
Membre des comissions Finances, Urbanisme et CMJ

Conseiller municipal

Jérome DULPHY
43 ans,
Moniteur de tennis et Responsable sportif
Membre des comissions Scolaire, Animation/Jeunesse

Conseillère municipale

Maëlle FLAIRE
45 ans,
Responsable du C.C.A.S de Surgères
Membre des comissions Finances, Affaires sociales et Biens publics

Conseiller municipal

Alexis BERTEAU
34 ans,
Assistant familial et Président d'un studio d'animation
Membre des comissions Finances, Communication et Urbanisme

Budget principal 2026

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Total dépenses de fonctionnement : 1 932 189,64 €

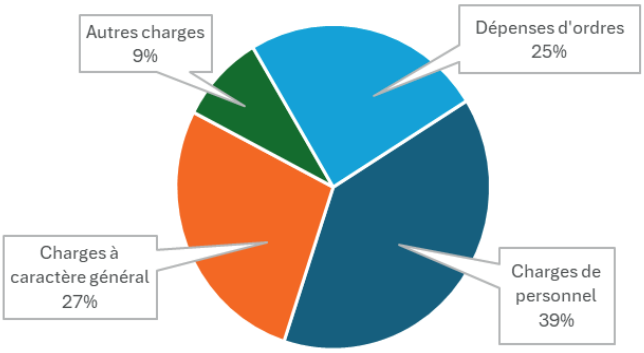

Recettes de fonctionnement

Total recettes de fonctionnement : 1 932 189,64 €

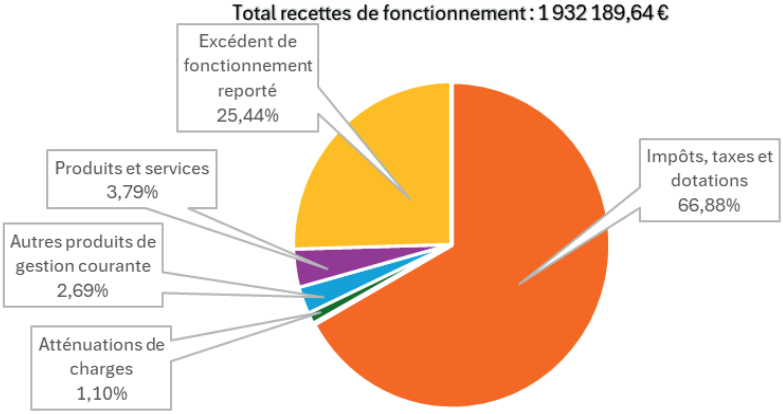

Les prévisions des dépenses de fonctionnement sont proches des besoins de notre commune, les calculs ont été réalisés en tenant compte de l'augmentation des coûts énergétiques qui sont en constante hausse.

Côté recettes de fonctionnement, nous pouvons observer que 67% dépendent de la fiscalité et des dotations, malgré les baisses régulières de ces dernières. Les dotations de l'état représentent 19 % des recettes.

Section investissement

Dépenses d'investissements

Total dépenses d'investissements : 780 213,37 €

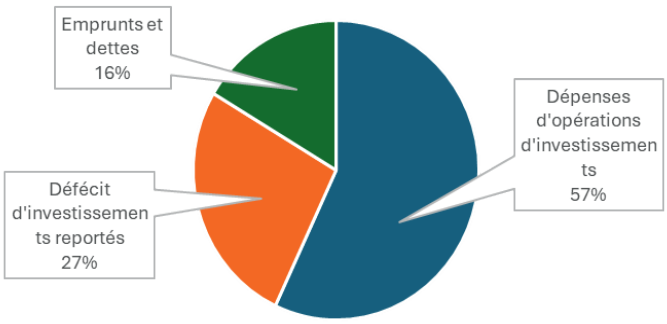

Recettes d'investissements

Total recettes d'investissements : 780 213,37 €

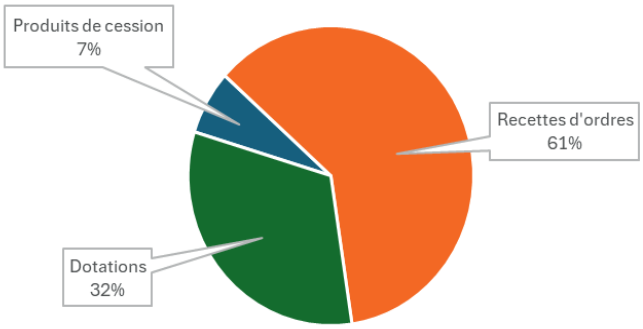

Prévisions d'investissements pour 2026 :

- Réfection de la rue de la métairie.
- Achat d'un véhicule pour les services techniques + outillage divers.
- Volet roulant pour lutter contre la chaleur à l'école et à la cantine.
- Modernisation de la cuisine à la cantine (petits matériels + chambre froide).
- Modification du système de chauffage du foyer des ainés.

Animation et vie associative

Marché gourmand et artisanal

Pour sa 5eme édition, le marché gourmand et artisanal se deroulera le samedi 22 août 2026 de 17h à minuit, dans le parc de St Georges du Bois.
Une nouvelle occasion de venir découvrir des produits locaux et de partager un repas convivial dans une ambiance festive.
Exposants d'art ou de bouche, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre (Mme Laine au 06/62/69/84/84).

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

La nouvelle équipe municipale souhaite redefenir la tranche d'âge des jeunes pouvant candidater aux éléctions du CMJ.
Elle organisera ses élections en septembre 2026 pour les jeunes souhaitant s'investir dans la vie et les activités de la commune.
Les modalités seront communiqués prochainement aux jeunes concernés.

Animation et vie associative

Le Forum des Associations

La commision animation organisera un forum des associations dans la salle des fêtes "St Georges", le samedi 12 septembre 2026 de 9h à 16h. Associations et professionnels sportifs, ludiques et culturels de la commune sont les bienvenus. Renseignements : Mme Laine, 06/62/69/84/84.

La Place de Curé fait "peau neuve"

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de ce hameau de Saint Georges Du Bois, des jardinières, bancs et tables sont en cours d'installation par nos agents municipaux. Un grand MERCI pour le travail réalisé.

Avec les beaux jours qui reviennent, cet espace permettra aux "Curéens" de pouvoir se retrouver. A l'occasion de la fête des voisins et toutes autres manifestations organisées ou tout simplement pour papoter.

Mot de l'APE

"L'APE Les Cèdres continue ses actions en faveur des élèves de l'école de St-Georges-du-bois !
Grâce aux bénéfices, nous pouvons soutenir les projets du groupe scolaire de notre village et organiser différents événements.
Goûter des élèves participants au cross de l'école, vente de saucissons, spectacle lors de la kermesse de l'école le 12 juin, fête des CM2 avec remise de calculatrices collège...
Merci à tous pour votre implication ! Si vous êtes disponibles le 12 juin, nous avons par ailleurs besoin de bénévoles pour la kermesse.
N'hésitez pas à nous contacter et suivre notre page Facebook APE Les Cèdres pour suivre nos actualités."

Les Petits Galopins

Organisation d'une matinée au lac de frace le samedi 30 mai de 10h00 à 13h00 avec privatisation de l'aire de structures gonflables.

Vents Contraires

L'association "Vents Contraires en Aunis Sud" créée en mars 2024 est constituée d'un conseil d'administration composé de six bénévoles, habitants du hameau de Curé, mobilisés tout au long de l'année pour répondre aux objectifs liés à la protection de l'environnement. Visant à empêcher la réalisation de projets éoliens sur notre commune, l'association compte actuellement une cinquantaine d'adhérents.
Pour rappel, le projet éolien engagé par ABO ENERGY sur notre commune a été arrêté définitivement fin novembre 2025, consécutivement à un avis défavorable de l'armée, lié à l'installation récente d'un radar à Rochefort. Cet avis a été jugé rédhibitoire pour la faisabilité du projet, aucune adaptation du projet n'étant possible sur la zone d'étude.
Il n'en va pas de même pour le projet éolien engagé depuis plus de 4 années sur la commune de Saint Saturnin du Bois, impactant également Saint Georges du Bois et plus directement les hameaux de Curé, de Maison Neuve et autres hameaux environnants. En effet, le promoteur ENERGITER vise à déposer prochainement une demande d'autorisation environnementale auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Nouvelle-Aquitaine. Si cette demande aboutit, s'en suivra alors une enquête publique pilotée par la préfecture de Charente-Maritime.
Si vous êtes intéressés pour participer avec nous à la défense de notre territoire contre l'implantation de ces prochaines éoliennes et vis-à-vis de tout autre projet en contradiction avec la protection de notre environnement, n'hésitez pas à nous contacter.
Le Président, Bernard PARPAY
Contact : ventscontrairesenaunis_sud@outlook.fr

Pilates

"Cours de pilates, salle des aînés, lundi 17h45, mardi 10h15, mardi et vendredi 11h15. Pour plus d'informations envoyez un mail a pilates.sgdb@gmail.com"
L'ouverture d'un cours supplémentaire est envisagé pour la rentrée.

Comité d'animation Georgipolitain

Assemblée Générale le lundi 18 Mai à 20h, à la salle des aînés.

L'ACCA

L'association communale de chasse organisera son assemblée genérale le samedi 23 mai à 10h, au local de chasse "espace St Hubert".
Le repas du sanglier à la broche se deroulera le samedi 4 juillet à 12h, au local de chasse. Informations et inscriptions auprès de Jean-Francois Lamothe 06 99 10 92 18, Christian Pacaud 06 99 03 09 35 et David Pacaud 06 64 75 99 10.

Réaménagement de la rue de la Métairie

La commune prévoit le réaménagement de la rue de la Métairie avec mise en place d'un sens unique jusqu'à la rue du Chêne afin de réduire la vitesse à l'entrée de la rue. Le projet comprend également la création de stationnements, des aménagements paysagers, une voie partagée et la réfection complète du réseau d'eaux pluviales, actuellement en mauvais état.
Nous rappelons aux habitants concernés qu'un courrier leur a déjà été adressé afin de se manifester en cas de projet de création d'accès ou de construction, afin d'anticiper les raccordements. Aucun nouveau raccordement ne sera autorisé pendant 5 ans, après les travaux.
La date de démarrage des travaux est actuellement en attente. La durée du chantier est estimée entre 1 mois et demi et 2 mois.